

Rauchmelder – nicht jeder Batterietyp ist geeignet!

Ab Januar 2023 sind Rauchmelder für alle Wohnungen - sowohl für Eigenheimbesitzer:innen als auch für Mieter:innen - obligatorisch.

Im Handel haben Verbraucher:innen die Wahl zwischen Produkten mit ersetzbaren oder fest eingebauten Batterien. Die Rauchmelder mit fest eingebauten Batterien müssen nach deren Entladung vollständig entsorgt werden, so wie es die Hersteller von allen Rauchmeldern nach circa 10 Jahren Nutzungsdauer vorschreiben, da eine einwandfreie Funktion durch Staub, Fett und andere Einflüsse nicht mehr gewährleistet werden kann.

Bei Geräten mit ersetzbaren Batterien sollte besonders gut auf die Bedienungsanleitung des Herstellers geachtet werden. So sollten alte Batterien immer durch neue und hochwertige Batterien ersetzt werden. Auch sollte in einem Rauchmelder immer der gleiche Zellentyp eingesetzt werden. Ein totales No-Go sind z.B. das Vermischen von Lithiumzellen und NiMH-Zellen oder Zellen mit unterschiedlichen Kapazitäten und Spannungen. Wenn es die Gebrauchsanweisung des Herstellers erlaubt, sollten Lithium-Batterien gegenüber "normalen" Batterien (wie Alkali-Batterien) wegen ihrer hohen Energiedichte, längerer Haltbarkeit und geringer Selbstentladung vorgezogen werden.

Auch wenn wiederaufladbare Batterien in den meisten Elektro-Geräten im Regelfall ökologisch und ökonomisch zu bevorzugen sind, sollten diese in den Rauchmeldern nicht eingesetzt werden!

Grund: bei Einweg-Batterien nimmt die Spannung konstant ab. Dies erkennt die Elektronik des Rauchmelders und meldet frühzeitig, dass die Batterien ausgewechselt werden müssen. Bei wiederaufladbaren Batterien fällt jedoch die Spannung gegen Ende der Nutzung exponentiell ab. So können sich wegen dieser schnelleren Entladung beim Gerät Probleme bei der Erkennung der Energieversorgung ergeben oder im schlimmsten Fall zu wenig Energie für den akustischen Warnton im Ernstfall bleiben.

Hochwertige Einweg-Alkali-Batterien sollten mindestens zwei bis drei Jahre halten - die Hersteller von Einweg- Lithium-Batterien können laut Hersteller 8 bis 10 Jahre halten.

Achten Sie hier für genaue Nutzungsdauer und Ausnahmen auf jeden Fall auf die Angaben des Herstellers von Rauchmelder UND Batterie.

Da - wie schon erwähnt - alle Rauchmelder technisch bedingt nach circa zehn Jahren ausgewechselt werden müssen, weisen wir an dieser Stelle nochmals darauf hin, dass die Batterien sowie die Geräte aus ökologischen Gründen unbedingt auf den Recyclinghof oder andere Sammelstellen gehören.

Détecteurs de fumée - tous les types de piles ne sont pas adaptés !

À partir de janvier 2023, les détecteurs de fumée seront obligatoires dans tous les logements, tant pour les propriétaires que pour les locataires.

Dans le commerce, les consommateurs ont le choix entre des produits avec des piles remplaçables ou fixes. Les détecteurs de fumée à piles fixes doivent être entièrement jetés lorsqu'ils sont déchargés, comme le prescrivent les fabricants de tous les détecteurs de fumée après environ 10 ans, car la poussière, la graisse ainsi d'autres pollutions ne garantissent plus leur bon fonctionnement.

Pour les appareils équipés de piles remplaçables, il convient de prêter une attention particulière au mode d'emploi du fabricant. Ainsi, les anciennes piles devraient toujours être remplacées par des piles neuves de bonne qualité. De même, un détecteur de fumée devrait toujours être équipé du même type de piles. Il est par exemple totalement interdit de mélanger des piles au lithium et des piles NiMH ou des piles de capacités et de tensions différentes. Si le mode d'emploi du fabricant le permet, les piles au lithium doivent être préférées aux piles "normales" (comme les piles alcalines) en raison de leur densité énergétique élevée, de leur durée de vie plus longue et de leur faible autodécharge.

Même si, d'un point de vue écologique et économique, les piles rechargeables sont généralement préférables dans la plupart des appareils électriques, elles ne devraient pas être utilisées dans les détecteurs de fumée !

La raison : la tension des piles jetables diminue constamment. L'électronique du détecteur de fumée le détecte et signale à temps que les piles doivent être remplacées. Dans le cas des piles rechargeables, la tension diminue toutefois de manière exponentielle vers la fin de l'utilisation. Ainsi, cette fin de charge plus rapide peut entraîner des problèmes de détection de l'alimentation de l'appareil. Dans le pire des cas, il ne reste plus assez d'énergie pour le signal d'alarme sonore en cas d'urgence.

Les piles alcalines jetables de haute qualité devraient durer au moins deux à trois ans - les piles au lithium jetables peuvent durer de 8 à 10 ans selon l'information du fabricant.

Pour connaître la durée d'utilisation exacte et les exceptions, consultez toujours les informations fournies par le fabricant du détecteur de fumée ET de la pile.

Étant donné que, comme nous l'avons déjà mentionné, tous les détecteurs de fumée doivent être remplacés au bout d'une dizaine d'années pour des raisons techniques, nous rappelons ici encore une fois que, pour des raisons écologiques, les piles et les appareils doivent impérativement être remis au centre de recyclage ou à d'autres points de collecte.